

Norme canadienne 13-101: Le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (Sedar®) - Avis de modification du logiciel de dépôt Sedar

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») et les bourses canadiennes ont approuvés divers ajouts et modifications au logiciel SEDAR qui seront mis en œuvre dans la version 5.0 prévue pour le début d'octobre 1998. La version 5.0 contient en outre des améliorations aux fonctions pour les déposants par voie électronique et les agents de dépôt qui sont des abonnés SEDAR. Une version modifiée du *Manuel du déposant* SEDAR est en cours de révision pour inclure les modifications dans la procédure et les directives découlant des modifications au logiciel SEDAR.

Principaux ajouts et modifications

- Avec la mise en œuvre de la version 5.0 du logiciel SEDAR, les abonnés au service de dépôt pourront déposer auprès des bourses canadiennes et de Canadian Dealing Network (collectivement « les places de marché ») les documents particuliers aux places de marché. Veuillez vous référer aux *Notes à l'intention du déposant SEDAR version 5.0* pour plus de détails.
- Les abonnés au service de dépôt pourront déposer certains types de dossiers locaux conjointement dans un seul projet auprès de la British Columbia Securities Commission et de la Vancouver Stock Exchange ou auprès de l'Alberta Securities Commission et de l'Alberta Stock Exchange.
- En passant de la version 4.0 à la version 5.0 du logiciel, vos données utilisateur, paramètres par défaut, bases de données de profils et de dossiers ainsi que vos demandes de recherche seront sauvegardés.
- De nouveaux champs obligatoires ont été ajoutés aux fenêtres de la « Page de présentation » pour certains « Types de dossier » de la « Catégorie de dossier » « Information continue ». Ces champs servent à identifier la période et la date couverte par le dossier ou la date et le type d'assemblée à laquelle se rapporte le dossier.
- La fenêtre de la « Page de présentation » pour le type de dossier « Acquisitions de titres (système d'alerte) » pour un tiers déposant a été modifiée pour requérir l'entrée d'un profil à la fois pour le déposant (l'initiateur) et l'émetteur (la société visée).
- Les abonnés au service de dépôt pourront annexer à un nouveau dossier un document qui a déjà été envoyé au serveur SEDAR dans un autre dossier.
- Un astérisque (*) apparaîtra en regard du numéro de projet dans les modules « Gestion des dossiers/Recherche dans les dossiers » dans la fenêtre « Rapport » pour identifier les projets des émetteurs antérieurs et dans les modules « Gestion des profils/Recherche dans les profils » dans la fenêtre « Rapport » pour identifier les profils des émetteurs antérieurs dans certain type de recherche lorsqu'on utilise les champs de recherche « Nom de l'émetteur/du déposant anglais », « Nom de l'émetteur/du déposant français » ou « Numéro de profil ». Veuillez vous référer à la section 6.4(d) du *Manuel du déposant* SEDAR pour plus d'information en regard des émetteurs antérieurs.
- Une zone obligatoire pour le « Symbole » boursier a été ajoutée au type de profil « Autre émetteur ». Les abonnés au service de dépôt doivent mettre à jour le profil « Autre émetteur » en complétant ce champ avant de soumettre un dépôt au serveur SEDAR. Le profil actuel « Autre émetteur » devra être mis à jour avant le dépôt d'un nouveau projet avec la version 5.0.
- Un nouveau type de dossier « SHAF (BC LPS 3.27 et AB Rule 45-501) » a été ajouté dans la catégorie de dossier « Information continue ».

- Un nouveau niveau d'accès de document « Non public - Ébauche » a été ajouté.
- Un bouton « Annulé » a été ajouté à la fenêtre de connexion SEDAR pour les usagers utilisant une ligne commutée (un modem).

Pour en savoir d'avantage ou pour obtenir de l'aide, les abonnés au service de dépôt peuvent consulter les *Notes à l'intention du déposant SEDAR version 5.0* disponibles auprès de CDS ou sur le site Web sedar (www.sedar.com), communiquer avec leur représentant de service à la clientèle SEDAR ou avec le service d'assistance SEDAR de CDS, au 1-800-219-5381.

Les questions peuvent être adressées à n'importe laquelle des personnes suivantes.

Mme Pauline Van Winden
Commission des valeurs mobilières du Québec
(514) 940-2199, poste 4488

Mme Jennifer Yolland
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6717

M. Warren Cabral
Alberta Securities Commission
(403) 422-2490

Mme Karen Eby
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-8242

M. Wade Nesmith
Lang Michener Lawrence & Shaw
(604) 691-7415

Le 30 septembre 1998